



Cher.e.s internes, cher.e.s représentant.e.s,

Lors d'une réunion inter-ministérielle qui s'est tenue le 11 juin 2020, nous avons exprimé les mécontentements au sujet du déroulement de l'ouverture de la plateforme d'appariement pour les internes entrant en phase de consolidation en novembre 2020, dans le cadre de la réforme du troisième cycle, menée par le Pr Benoît Schlemmer.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux côtés du ministère des solidarités et de la santé et de l'UNESS se sont excusés pour ces désagréments. Ils ont reconnu ne pas avoir, à tort, écouté les alertes formulées par nos structures.

En effet, vous êtes nombreux à ne pas avoir pu vous connecter et certains terrains de stage étaient absents ou erronés. De plus les commissions préparatoires notamment de choix hors région et de FST ne s'étaient pas tenues. Des internes allaient donc choisir pour rien, des postes allaient être perdus et les responsables de terrain de stage lire des dossiers inutilement.

D'autre part, le calendrier devait être validé par les représentants des internes mais cette consigne ministérielle n'a pas été appliquée par les administrations.

Le lancement de la procédure de choix n'a pas fonctionné pour plusieurs raisons :

- Sur le plan technique, les anomalies rencontrées portaient sur des outils non testés en conditions réelles (interfaçage avec les bases de données pour l'obtention des profils des internes et responsables de terrains de stages, licence logiciel périmé interrompant son service le lundi soir). ; nos structures avaient été écartées du processus de test.
- 2. Sur le plan pédagogique, la base de données (profil des internes et des responsables de terrain de stage, postes disponibles, ...) était incomplète ;
- 3. Sur le plan de la communication, des internes ont été informés tardivement (certains le 5 juin) et parfois de façon insuffisante quant au déroulement de la procédure, certaines scolarités signalant qu'elles n'avaient pas été informées.

La date de choix a donc été reportée.

Nous avons exigé:

- 1. Une évaluation indépendante de cet échec par l'Inspection Générale des Affaires Sociales, de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche ;
- 2. Que la plateforme reste fermée pour les internes, afin que les ARS et coordonnateurs puissent s'assurer que tous les terrains de stage soient bien renseignés. Nous incitons les représentants à se rapprocher des coordonnateurs pour faire un bilan commun :
- 3. Que toutes les commissions aient eu lieu avant la procédure de choix ;
- 4. Que l'ouverture de la plateforme se fasse en amont du jour des choix comme il était prévu initialement pour que les internes puissent prendre connaissance des différents terrains de stages ;
- 5. Sur la plan national, de valider un accord de méthode avant d'initier un calendrier des choix en accord avec les ARS et les représentants des internes locaux.

Nous vous assurons notre entière détermination à faire respecter l'estime qui vous est dûe et la qualité de votre formation. Nous continuerons à vous transmettre toutes les informations en notre possession, ainsi que le calendrier une fois validé.

N'hésitez pas à saisir vos syndicats pour nous faire remonter vos problèmes au local.

Justin BREYSSE

Aurélie TRUFFOT Lucas DENIS

Président de l'ISNI

Coprésidents de la FNSIPBM

presidence@isni.fr

president@fnsip.fr